

Paris, le 3 février 2021

## **Cabinet 2030 : investir dans l'innovation pour capitaliser et vendre son entreprise médicale**

Les médecins spécialistes libéraux, en partenariat avec la Maison de l'Innovation de la Médecine Spécialisés (la MIMS), travaillent depuis plusieurs mois à la réalisation du Cabinet 2030. Ce cabinet a pour ambition, grâce à l'innovation technique et organisationnelle, de permettre à chaque médecin, quelle que soit sa spécialité, de soigner mieux, de soigner plus, tout en préservant sa qualité de vie.

Pour atteindre cet objectif, il faut décharger le médecin de tout ce qui parasite son travail afin qu'il ne se consacre qu'à la plus-value qu'il apporte à son patient, c'est-à-dire son expertise.

Pour cela Les Spécialistes CSMF et la MIMS sont en train de concevoir des cabinets intelligents à géométrie variable pour permettre à chaque praticien de soigner à distance, de suivre ses patients en continu, de mieux gérer et maximiser son organisation interne, d'optimiser ses relations avec l'hôpital, de posséder des outils d'aide à la décision pour faire des investissements judicieux et de créer un creuset favorable à l'avènement d'une médecine libérale très innovante.

Dans la négociation conventionnelle future, la CSMF imposera à l'État des aides conséquentes à l'innovation pour les cabinets ou entreprises médicales qui deviendront des « *cabinets intelligents* » de diagnostics et de soins au bénéfice des patients.

Ces organisations médicales auront une valeur conséquente qui permettra à chaque médecin spécialiste de vendre son organisation médicale à défaut de vendre sa patientèle.

Cette capitalisation viendra récompenser les efforts consentis par les médecins au moment de leur cession d'activité.

Cette nouvelle conception de l'entreprise médicale sera un véritable plan Marshall pour la médecine libérale qui va voir sa performance médicale sensiblement accrue. C'est donc un projet gagnant-gagnant pour les patients (meilleure qualité de soins), pour l'État (accès au plus grand nombre pour une médecine up gradée) et pour les médecins libéraux.

Ce Cabinet 2030, sous forme de cabinet témoin, sera exposé au siège de la CSMF et sera promu en région avec la Caravane de l'Innovation de la CSMF et de la MIMS.

Pour ceux qui en éprouveront le besoin, la CSMF vous aidera à organiser la transaction des cabinets lorsque les médecins cesseront leur activité.



Penser une médecine libérale plus performante, c'est un enjeu majeur pour les Spécialistes CSMF.

**Dr Franck DEVULDER**  
**Président Les Spécialistes CSMF**

Contact presse : Docteur Franck DEVULDER – 06.14.09.64.56